

Lorient
Agglomération
vous propose...

une
aide
de **50€***

sur l'achat de votre **POULAILLER**

...pour une poubelle poids plume !



*pour un montant minimum d'achat de 150 €

DÉJ
ZÉ
RO
DÉCHET

LORIENT
AGGLOMÉRATION

PLUS D'INFOS SUR

www.lorient-agglo.bzh

Avoir ses propres poules :

quels avantages ?

- Des œufs frais, naturels et gratuits (de 150 à 300 par an selon l'âge et la race).
- Une élimination écologique de vos déchets de cuisine (épluchures, crustacés, pain dur, coquillages...) et de jardin (pelouse fraîche).
- De bons alliés du jardinier qui se régalent d'escargots, de limaces et consomment l'herbe fraîche.
- De l'engrais naturel pour vos plantes grâce aux fientes particulièrement riches que vous pourrez déposer dans votre composteur.
- Un vrai plaisir pour les enfants de s'occuper de ces nouveaux colocataires, de les nourrir et de ramasser leurs œufs !

Comment accueillir vos nouvelles

colocataires dans de bonnes conditions ?

- **De l'espace et un poulailler** : prévoir un espace de 10 à 20 m² minimum par poule pour qu'elles puissent gambader et picorer à l'air libre ainsi qu'un perchoir et un abri clos, à l'ombre, où elles pourront dormir, pondre, se protéger du froid et des prédateurs.
- **Deux poules minimum** : ce ne sont pas des animaux solitaires, à 2 elles seront plus heureuses ! Par ailleurs, deux poules suffisent à fournir en œufs une famille de 4 personnes.
- **Alimentation** : on estime qu'une poule peut ingurgiter jusqu'à 150 kg de restes de repas par an mais cela ne leur suffit pas. Elles ont également besoin d'un apport en céréales (blé, maïs concassé) et en protéines qu'elles trouveront en picorant les insectes, escargots et limaces de votre jardin ! Pensez également à leur donner de l'eau propre et fraîche (1 litre par jour et par poule).

Pour bénéficier de l'aide de 50 € de Lorient Agglomération à l'achat de votre poulailler, constituez votre dossier de demande en suivant les instructions précisées ci-dessous (offre limitée à 1 poulailler par foyer).

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Cette fiche doit obligatoirement être remplie et retournée avec les pièces mentionnées ci-après.

Je soussigné-e (nom, prénom)

.....

demeurant au (adresse)

.....

atteste avoir pris connaissance de la réglementation relative à l'accueil de poules auprès de ma commune et m'engage à élever 2 poules minimum pendant au moins 3 ans dans de bonnes conditions d'hygiène et de bien-être.

Téléphone :

Mail :

Date prévue de l'installation :

Fait le à Signature :

Pièces à joindre à votre demande

- Copie de la facture d'achat du poulailler neuf (montant minimum de 150 €) datée de moins d'un an (enseigne d'achat de votre choix)
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postale
- Justificatif de résidence sur le territoire de Lorient Agglomération de moins de 2 mois
- Charte d'engagement complétée, datée et signée

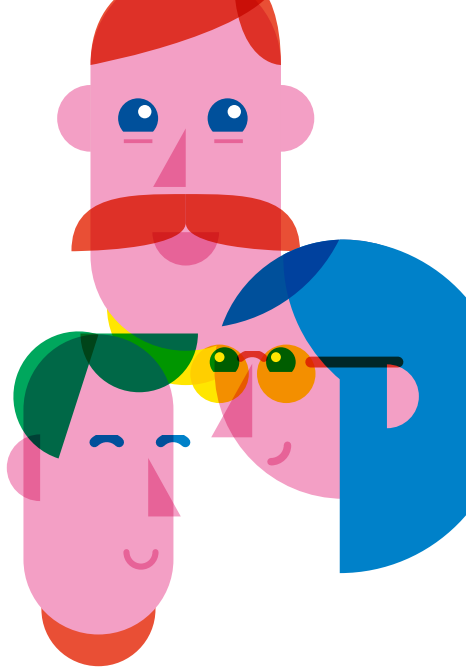


Recommandations autour de l'installation d'un poulailler

> Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre propriétaire : dans certaines communes et lotissements, l'élevage des animaux de basse-cour peut être limité voire interdit.

> Élever une poule est un engagement au quotidien : comme tout animal, elle nécessite un entretien quotidien (eau, nourriture, nettoyage du poulailler...) et un relais en cas d'absence.

> Pensez à prévenir vos voisins de l'arrivée de vos nouveaux colocataires !



INFOS PRATIQUES

ORIGINAL COMMUNICATION

Votre dossier est à nous faire parvenir à l'adresse suivante :

Lorient Agglomération
Direction de la gestion et de la valorisation des déchets

Esplanade du Péristyle CS 20001
56314 Lorient Cedex

Renseignements :

Tel. 02 90 74 74 65

Mail : animation-tri@agгло-lorient.fr

Retrouvez l'actualité du défi zéro déchet
sur zerodechet.lorient-agгло.fr

> Un guide plus complet sur les bonnes conditions d'élevage de poules vous sera remis à l'obtention de l'aide à l'achat de votre poulailler.

